

## Tarifs des Cartes de Pêche 2025 sur le Lac de Madine

**ATTENTION** il n'existe aucun accord de réciprocité entre l'AAPPMA « Les pêcheurs de Madine » et d'autres AAPPMA ou associations d'aucune sorte (Urne, Egho, ...).

Pour la pêche en Barque et de la carpe de nuit, chaque pêcheur devra s'acquitter des options spécifiques.

La pêche à bord d'une embarcation (barque, bateau gonflable de + de 2m50 de long, canoë, voilier etc ...), ainsi que l'utilisation d'une embarcation pour l'amorçage, la pose de ligne etc ... est soumise à l'option « pêche en bateau ».

Ces options sont individuelles, chaque pêcheur devra s'acquitter de ces différents suppléments.

( deux pêcheurs présents sur un même barque auront chacun acquitté le supplément « pêche en bateau » )

**Les cartes « personne mineure » et « découvertes ( -12 ans et femme ) sont dispensées de ces suppléments**

<p><b>Cartes annuelles</b></p> <p>Carte « personne majeure » avec CPMA ( 18 ans et + au 1<sup>er</sup> janvier            Carte « personne majeure » sans CPMA ( 18 ans et + au 1<sup>er</sup> janvier )</p> <p>Supplément pêche en bateau pour l'année            Supplément parcours de nuit pour l'année</p>	<p>124,00 euros 82,80 euros</p> <p>30,00 euros 100 euros</p>
<p><b>Cartes hebdomadaires</b></p> <p>Valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, 7 jours consécutifs, sur les lots de l'AAPPMA. Toutes techniques de pêche confondues.</p> <p>Carte hebdomadaire avec CPMA            Carte hebdomadaire sans CPMA</p> <p>Supplément pêche en bateau pour la période de la carte hebdomadaire            Supplément parcours de nuit pour la période de la carte hebdomadaire</p>	<p>36,00 euros 21,80 euros</p> <p>20,00 euros 30,00 euros</p>
<p><b>Cartes journalières</b></p> <p>Toutes techniques de pêches autorisées à 4 cannes sur les lots de l'AAPPMA</p> <p>Carte journalière avec CPMA            Carte journalière sans CPMA</p> <p>Supplément pêche en bateau pour la journée</p>	<p>20,00 euros 14,90 euros 3,00 euros</p>
<p><b>Cartes annuelles spécifiques</b></p> <p><i>Ces cartes sont dispensées de supplément pêche en bateau et parcours de nuit</i></p> <p>De 12 à moins de 18 ans au 1<sup>er</sup> janvier / toutes techniques de pêches autorisées à 4 cannes sur les lots de l'AAPPMA</p> <p>Carte « personne « mineure avec CPMA            Carte « personne « mineure sans CPMA</p> <p>Moins de 12 ans au 1<sup>er</sup> janvier / toutes techniques de pêches autorisées à 1 canne sur les lots de l'AAPPMA            Dispensé de carte si déjà titulaire d'une carte d'une AAPPMA de Meuse (à présenter en cas de contrôle).</p> <p>Carte « découverte -12 ans » avec CPMA            Carte « découverte -12 ans » sans CPMA</p> <p>Carte promotionnelle « découverte femme » avec CPMA ( 18 ans et + au 1<sup>er</sup> janvier )            Carte promotionnelle « découverte femme » sans CPMA ( 18 ans et + au 1<sup>er</sup> janvier )            Toutes techniques de pêches autorisées à 1 canne sur les lots de l'AAPPMA</p>	<p>26,00 euros 19,80 euros</p> <p>7,00 euros 6,00 euros</p> <p>41,00 euros 21,80 euros</p>
<p><b>CPMA : Cotisation Pêche Milieu Aquatique</b></p>	

